

LE 05 MARS 2021

PROFIT WARNING

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire promulgué le 23 mars 2020, le gouvernement a adopté un ensemble de mesures visant à préserver la santé des citoyens, avec notamment la fermeture des cafés, hôtels et restaurants en plus de la fermeture des frontières et les restrictions de déplacements inter-villes.

Ces mesures se sont traduites par le recul de l'activité annuelle malgré un second semestre en nette progression par rapport au premier semestre. En conséquence, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) anticipe un résultat déficitaire en 2020.

Malgré cette conjoncture particulière, LEMO continue de bénéficier de fondamentaux solides, d'atouts majeurs et confirme sa position de leader de son secteur.